

MAIRIE D'AUTRÊCHES

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 05 juillet 2021

Présents : Tous les membres sauf
Absent : Monsieur Christian LEFEVRE
Excusées : Mmes Suzy LAPORTE et Laëtitia LASSALLE
Représentée : Mme Suzy LAPORTE par M Philippe LEFEVRE

Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir respecter un moment de recueillement en mémoire de notre deuxième Adjointe Isabelle DA SILVA

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Le Maire tient à remercier toutes les personnes qui ont tenu le bureau de vote lors des élections départementales et régionales.

Il laisse ensuite la parole à Monsieur Yohan HARDY, Président de la commission fête et sport, concernant le suivi du dossier de l'aire de jeux. Deux autres devis ont été sollicités. Une rencontre est prévue vendredi 09 juillet avec une troisième société afin de comparer les tarifs. Après avoir comparé ces trois devis (Renov'Sport, Camma Sport et 1 m 20), une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental et auprès de la Sous-Préfecture.

Monsieur Michel POTIER laisse ensuite la parole à Monsieur Philippe LEFEVRE, Président de la Commission des Travaux concernant les travaux de sécurité et ralentissement en cours. Des devis ont été reçus pour des « dos d'âne » mais le prix des travaux est assez élevé (47500 €). Il a donc été demandé des devis pour des écluses qui permettraient de faire ralentir parcimonieusement.

Monsieur Yohan HARDY se pose la question s'il ne serait pas judicieux de passer cette rue en sens unique dans le sens de la montée (du rond point vers l'église) afin de casser la vitesse.

Monsieur Luc CARON demande si la bande blanche ne pourrait pas être rematérialisée dans la rue du Calvaire jusque l'entrée de la rue de la Horse, ce qui protégerait les piétons. Avis favorable ainsi que la bande jaune face à l'école pour interdire le stationnement des voitures devant le passage piéton.

Monsieur Pierre POTIER demande si des réparations de chemins sont prévues car certains chemins commencent à s'abimer fortement. Il convient également de revoir l'élagage des arbres des chemins ainsi que de l'entretien de la peupleraie de la Commune. Monsieur Michel POTIER explique qu'il faudrait mettre en place un "roulement" grâce à un plan du village, il va convenir d'un rendez-vous avec la SAS LÉTOFFÉ qui connaît bien le travail pour l'entretien des bordures de chemins pour un échelonnement des travaux.

Monsieur Le Maire soulève le problème des voitures stationnées sur les trottoirs de façon permanente, le trottoir étant réservé aux piétons et aux poussettes, la responsabilité des conducteurs pourraient être engagée en cas d'accident.

Ce dernier a également été interpellé concernant la boue et les fortes pluies qui ont coulées chez les particuliers. Il rappelle que le seuil de porte des habitations doit être 10 cm au-dessus du milieu de la route.

Monsieur Le Maire indique qu'il a demandé deux devis pour le contrôle des hydrants de la Commune et en fera part dès réception.

Monsieur Le Maire a demandé un devis pour changer les 3 WC de la salle multifonction et les mettre aux normes pour l'accès aux handicapés. Il conviendrait également de poser des poignées. Accord à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour pouvoir assurer la réalisation des travaux sur le réseau électrique rue du Beaumontoir, une simulation de prêt de 120 000 € a été effectuée :

Banque	Sur 12 ans	Sur 15 ans
Crédit Agricole	10 561.07 € (0.85 %)	8 608.05 € (0.93 %)
Caisse d'Epargne	10 594.61 € (0.90%)	8 701.80 € (1.07 %)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider ce prêt à taux fixe auprès du Crédit Agricole sur 12 ans à 10 561.07 € annuel et laisse tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer toutes pièces afférentes au dit dossier.

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal que la CCLO souhaite prendre la compétence pour l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), et de choisir un référent au sein du Conseil Municipal. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des membres présents l'extension des statuts de la CCLO à la compétence facultative : Elaborer un Plan Climat Air Energie Territorial en vue de permettre l'hypothèse de prescrire un SCOT-AEC.

Monsieur Le Maire indique qu'il a reçu les éléments complémentaires suite à la demande de Monsieur CRÉPIN. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme l'acceptation du changement de preneur dans les dispositions initiales.

Madame La Perceptrice demande le passage en non-valeur de certaines factures d'eau qu'elle n'arrive pas à faire recouvrer malgré ses poursuites. Le montant total est de 3608.63 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider cette demande.

Monsieur Yohan HARDY, Président de la commission fête et sport, fait part de la fête communale qui se déroulera les 24,25 et 26 juillet 2021 : un spectacle de chanteurs est prévu le dimanche après-midi, bal le samedi soir et dimanche soir, la buvette sera assurée par la société SODIEX, la sécurité est assurée par une société de vigiles. Il indique qu'un courrier a été envoyé à chaque forain pour leur demander un rapport de vérification de leur manège mais qu'il n'a eu pour l'instant aucun retour.

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Grégory CARON, Président de la commission scolaire, concernant sa visite à l'école et fait part des différentes demandes de l'équipe enseignante. Il intervient également sur les recherches effectuées sur la mise en place du PPMS et des travaux nécessaires dans les locaux de la maternelle. Le Conseil Municipal décide d'acquérir le matériel demandé en classe de GS-CP (budget séparé du budget scolaire actuel) ainsi qu'un réfrigérateur en classe de maternelle. En ce qui concerne la demande de Monsieur DUBOILLE pour une subvention d'équipement sportif, le Conseil Municipal souhaite que ce dernier leur fasse une liste des éléments sportifs souhaités. Madame Suzy LAPORTE nous avait fait part de la demande du personnel du périscolaire pour l'achat d'un aspirateur. Accord à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Le Maire remercie les commissions pour le travail assidu et précis pour les différents projets en cours.

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Yohan HARDY qui fait part au conseil des différentes demandes de l'Hermitage pour l'organisation de leur événement des 9 -10 et 11 juillet : accord pour le prêt des barrières devant l'école et des panneaux d'affichage, ainsi que le prêt de la salle multifonction, en revanche refus du prêt des plateaux du périscolaire. Un arrêté de circulation a été pris pour faciliter la circulation dans les rues menant au projet.

Monsieur Julien POYARD revient sur l'acquisition d'une boîte à livres et fait part de celle qu'il a trouvée : le prix est plus attractif que les devis reçus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

En ce qui concerne le 14 juillet, le rassemblement se déroulera à 10 h 30 devant le monument aux Morts et sera suivi d'un verre de l'amitié à la salle multifonction.
--

